

**ANALYSE CONTRASTIVE FRANÇAIS-FINNOIS
DE LA TRADUCTION DES SIGLES ET DES
MOTS COMPOSÉS DANS LE CADRE DES
TEXTES DE L'UNION EUROPÉENNE**

Mémoire de licence
Sara Malherbe

Université de Jyväskylä
Institut des langues modernes et classiques
Philologie romane
1.8.2010

JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta – Faculty	Laitos – Department
Tekijä – Author	
Työn nimi – Title	
Oppiaine – Subject	Työn laji – Level
Aika – Month and year	Sivumäärä – Number of pages
Tiivistelmä – Abstract	
Asiasanat – Keywords	
Säilytyspaikka – Depository	
Muita tietoja – Additional information	

Table des matières

ANALYSE CONTRASTIVE FRANÇAIS-FINNOIS DE LA TRADUCTION DES SIGLES ET DES MOTS COMPOSÉS DANS LE CADRE DES TEXTES DE L'UNION EUROPÉENNE	1
--	---

Introduction	3
1. La recherche des causes des transformations lexicales.....	4
1.1. L'originalité des traductions au sein de l'Union européenne	4
1.2. L'originalité de la politique finnoise en matière lexicale	5
1.3. Les cas analysés : les sigles et les mots composés.....	7
1.4. Introduction au corpus comme outil de traducteur des textes de l'UE	8
2. Analyse du corpus	10
2.1 Introduction	10
2.2. Sigles.....	10
2.3. Les mots composés	13
2.4. Synthèse	15
3. Conclusion	17
Bibliographie.....	18
Annexe	19

Introduction

Ce mémoire de licence traite le domaine de la traduction et aborde certaines difficultés concernant l'union européenne. Les organismes de l'UE, comme la commission, le conseil, le parlement, le comité économique et social et le comité des régions, ont leurs propres traducteurs : les choix de mots et les styles de textes y sont différents.¹ L'analyse qui suit se limite au lexique et à certaines tendances morphologiques qui ont lieu dans la traduction et la formation des mots sous l'influence des langues dominantes de l'union.

Dans la partie théorique, nous aborderons les spécificités du domaine Européen de traduction. Les institutions demandent en effet que certaines normes soient respectées, ce qui limite les outils du traducteur qui, au lieu de créer un texte authentique et naturel, parvient à un résultat complexe qui peut dérouter le lecteur. Nous aborderons également la notion de corpus du point de vue des traducteurs, dans la mesure où les textes de l'Union y sont techniques et où chaque mot doit coïncider avec son alternative dans les autres langues. Ces traducteurs se basent sur des données électroniques, des textes qui leur servent de corpus pour des termes techniques utilisés auparavant dans le même domaine de traduction.

J'introduirai dans la seconde partie les problèmes de la traduction des textes de l'Union du français vers le finnois, problèmes limités dans ce mémoire à l'utilisation des mots collés, une caractéristique des langues agglutinantes comme le finnois, et à celle des sigles, qui se procèdent à une vitesse importante dans les textes de l'UE.

L'objectif de ce mémoire de licence est de démontrer les problèmes de traduction qui rendent les textes de l'UE plutôt difficiles à aborder, et de chercher des solutions possibles pour améliorer la situation. Dans la bibliographie, j'ai choisi d'utiliser des brochures fournis par l'UE d'une part, de l'autre un livre publié par l'Institut de recherche des langues de Finlande (*Kotimaisten kielten tutkimiskeskus*). Ces deux sources n'ayant pas le même objectif, cela permettra d'apporter une compréhension plus profonde d'un domaine contradictoire. Pour compléter cette approche, j'ai également utilisé des articles plus spécialisés de traducteurs finlandais.

¹ Erkka Vuorinen in Oittinen et Mäkinen (toim.), 2004: 110. Oittinen et Mäkinen sera noté OM dans les notes qui suivent.

1. La recherche des causes des transformations lexicales

1.1. L'originalité des traductions au sein de l'Union européenne

Nous pouvons dire de l'Union européenne qu'il s'agit d'une culture hybride dans laquelle les cultures des pays membres se mélangent. Historiquement, certaines de celles-ci, comme celle de la France, sont plus présentes dans l'organisation, ce qui fait qu'elles influencent les langues moins dominantes utilisées au sein de l'institution, comme le finnois, dans les traductions.

Les traductions de l'UE ne peuvent pas être adaptées à l'expérience vécue par différents pays membres, afin d'éviter des interprétations diverses entre les pays membres. C'est pour cela que les traductions européennes sont plutôt des « duplications » que des « traductions ».² Le besoin de créer des textes équivalents et compréhensibles pour différentes langues y apparaît sous la forme d'un haut niveau d'abstraction, puisque les références nationales ne peuvent pas y être utilisées, et que tout est contourné à l'aide de généralités.

Il faut également ajouter que l'UE a pris la décision politique de maintenir les langues de chaque pays membre et ne pas limiter les traductions à certaines langues communes. Cette philosophie est justifiée par certains arguments tels que la légitimité démocratique du processus de décision, la difficulté dans le choix de suppression ou de conservation des langues et la nécessité de comprendre ce que disent les autres.³

Une telle quête, celle de pouvoir dupliquer des textes dans des langues différentes, qui est justifiable judiciairement, pose encore des problèmes de traduction et en particulier de lexique. Le vocabulaire, supposé précis et exact, ne doit pas varier sémantiquement. C'est ainsi que, au début de l'adhésion de la Finlande à l'UE, les termes finnois choisis par les traducteurs sont parfois erronés et difficiles à comprendre. Ils sont néanmoins devenus au cours du temps des usages en raison de l'étroitesse des règles⁴. La question que l'on peut se poser est la suivante : « est-ce qu'un texte dupliqué et judiciairement correct peut être naturel ? ». La réponse sera souvent négative, car le traducteur n'a pas d'autre choix que de respecter des normes étroites définies à l'avance. Les termes et les façons de dire sont souvent prédéfinis par les premiers traducteurs ou par la langue d'origine : c'est ainsi par exemple

² Vuorinen (OM), 2004: 113

³ Direction générale de l'interprétation, 2004: 6

⁴ Par exemple, une fois que les traducteurs ont traduit *multilateral* par *monenvälinen*, il n'est plus possible de revenir en arrière et choisir comme traduction *usean maan välinen*.

dans des traductions unioniennes que les phrases sont obligatoirement ponctuées comme dans la langue d'origine pour suivre le texte original, ce qui aboutit souvent à des constructions malhabiles.

Toute une page web de l'Union européenne est consacrée aux traductions. Le traducteur y trouve les normes destinées aux traducteurs free-lance, venant donc de l'extérieur de la structure. Ces sites multilingues donnent par exemple des conseils aux traducteurs traduisant vers le finnois, des noms d'instituts et diverses normes à respecter. La qualité des traductions est donc principalement affectée par ces règles, l'Union étant le commanditaire des traductions.⁵

Un autre problème peut être évoqué, celui de l'absence de l'auteur. Les textes que le traducteur reçoit sont souvent écrits par un groupe de travail, et ont donc été corrigés, surlignés et transformés par plusieurs personnes. Dans ce cas, le traducteur n'a en général pas la possibilité d'aller demander des éclaircissements à un auteur officiel.

Afin d'aider les traducteurs et de conserver les messages émis puis traduits sous une forme la plus proche possible de l'original, certains organismes ont publié des livres destinés aux fonctionnaires au sein de l'Union. De tels ouvrages contiennent des exemples de formes à éviter et des modèles pour simplifier le lexique. Il s'agit de conseils sur l'écriture de textes de source qui seront ensuite traduits. Nous aborderons ce genre de littérature dans la partie 1.2, du point de vue finnophone. C'est ainsi que j'ai utilisé un manuel de ce genre en rédigeant ce mémoire, *Käännetäänkö tekstisi, tulkataanko puheenvuorosi* rédigé par Piehl et Vihonen, publié en 2006. Il s'agit de conseils sur l'écriture de textes de source qui seront ensuite traduits. Nous aborderons ce genre de littérature plus en détail dans la partie 1.2, du point de vue finnophone.

1.2. L'originalité de la politique finnoise en matière lexicale

Le langage de l'UE et ses traductions ont été ressenties comme une menace à la langue finnoise⁶ en 1997, à l'apparition de la première vague de textes officiels de l'Union européenne. Ces traductions ont été critiquées pour leurs choix de mots abstraits et difficilement compréhensibles, qui nécessitent des connaissances approfondies dans le fonctionnement des instances de l'UE. Un trait typique est celui d'une traduction mécanique qui permet de remplacer une expression avec une autre de même forme, une traduction littérale mot à mot (un sujet remplacé par un sujet, etc.). La conséquence en est

⁵ http://ec.europa.eu/translation/finnish/guidelines/fi_guidelines_en.htm

⁶ Helsingin sanomat 20.5.1997

que certains mots d'origine étrangère ont été substitués par des mots finnois plus complexes que les originaux. Par exemple le mot *koordinointi*, un substantif couramment utilisé en finnois, a été remplacé par *yhteensovittaminen*, un mot collé difficilement compréhensible, formé des fragments *ensemble* et *adapter*.

Les textes de source ont été respectés dans le détail par convention, ce qui conduit à des phrases trop longues et lourdes, des tons trop respectueux ou solennels et une aliénation des structures politiques et des notions culturelles finlandaises. Le français, l'une des langues principales de source, a apporté ses constructions lourdes dans la mesure où l'utilisation de la virgule y est bien plus fréquente qu'en finnois. Au lieu de fragmenter les phrases pour que le texte ressemble au finnois, les traducteurs ont respecté la norme européenne et moulé la langue finnoise dans une structure française. Effectivement, les mots collés permettent aux traducteurs finlandais de ne pas s'inquiéter pour la norme de longueur des traductions.

Un des problèmes de base qui expliquent la difficulté de la compréhension des traductions de l'Union est celui du cadre de traduction qui a été créé avant même que la Finlande fit partie de l'UE. Les premières traductions étaient judiciaires⁷ et les décideurs y ont créé des modèles limités à ce domaine. Ces mêmes modèles ont été utilisés plus tard pour d'autres genres de traductions, sans être adaptés aux nouveaux besoins apportés par les nouveaux types de textes.⁸

Il est important de remarquer qu'au XXI^{ème} siècle la traduction Européenne vers le finnois s'est normalisée. La poste de « maintenance de la langue » a été créée au sein de l'UE en 1998 après la prise de décision du gouvernement finlandais sur l'amélioration de la langue officielle en 1982.⁹ Les liens entre les auteurs et les traducteurs ont été resserrés notamment à la commission européenne, et les traducteurs de finnois ont commencé à être régulièrement en contact avec des autorités nationales, par exemple un institut comme *Kotimaisten kielten tutkimuskeskus*^{10, 11}.

L'importance de la mise en place d'une formation de rédaction des textes européens est incontestable. Si les rédacteurs prennent en compte les traducteurs en écrivant, cela facilite la compréhension du texte traduit.¹² *Kotimaisten kielten tutkimuskeskus* a ainsi publié en 2006 un livre intitulé *Käännetäänkö tekstisi, tulkataanko puheenvuorosi ?* destiné aux autorités européennes. Cet ouvrage, rédigé par Aino Piehl et Inkaliisa Vihonen, contient des conseils de rédaction pour des textes destinés à l'UE, dans le but de faciliter (voire rendre possible) la tâche du traducteur. Concrètement, Mmes Piehl et Vihonen

⁷ Erkka Vuorinen (OM), 2004 : 124

⁸ Id.

⁹ Marita Lappalainen (OM), 2004: 189

¹⁰ Institut de recherche des langues de Finlande

¹¹ Erkka Vuorinen (OM), 2004: 125

¹² Id.

conseillent d'éviter des mots abstraits, souvent utilisés dans des textes européens, et de les remplacer par des termes plus simples proches sémantiquement et qui ne sont pas flous. Par exemple, elles proposent de remplacer des mots comme *tukitoimet* par *tukia*, *toimenpidetekokonaisuudet* par *toimet* et *viitekehykset* par *taustaa*.

Leur livre traite également les traits typiques de la langue finnoise. Les mots collés en sont une des caractéristiques. Il est possible de fondre plusieurs mots en un seul, tout en respectant la grammaire finlandaise, mais souvent aux dépens de la clarté. Cette caractéristique permet aux traducteurs traduisant vers le finnois de réduire le nombre de termes, éventuellement d'omettre des préfixes, ce qui rend la traduction plus courte que le texte original.

Dans le cas d'un texte d'origine finnoise, le fait d'éviter l'utilisation abondante des mots collés peut être utile pour la clarté des traductions, notamment si son auteur souhaite que la traduction en reprenne la structure. Il est donc préférable pour les auteurs finnois d'éviter les mots collés pour faciliter la traduction.

1.3. Les cas analysés : les sigles et les mots composés

Dans cette partie, nous analyserons deux éléments typiques qui compliquent la lecture d'un texte de l'Union européenne : les mots collés et les sigles.

L'Union européenne utilise couramment des sigles dans ses textes. Malgré leur aspect professionnel et le fait qu'ils raccourcissent le texte, leur traduction pose des problèmes. La clarté du texte en souffre, surtout si ces sigles ne sont pas connus du lecteur. De plus, une partie des sigles est maintenue dans sa forme originale anglaise (comme SIS, *Schengen Information System*) alors qu'une autre partie sera rendue en finnois. Il ne faudrait pas non plus mêler les sigles européens et nationaux, comme c'est malheureusement le cas dans certains textes. Il est conseillé d'écrire après l'abréviation le nom complet de l'organisme auquel il est fait référence¹³.

L'aspect agglutinant de la langue finnoise pose également un problème au niveau lexical : les auteurs doivent éviter de créer des néologismes. Par exemple, *aluekehitysmäärärahaedellytykset* devrait être écrit de manière fragmentée *edellytykset aluekehityksen määrärahoille* pour le rendre compréhensible

¹³ Piehl et Vihonen, 2006: 27

et traduisible¹⁴. Piehl et Vihonen ajoutent à leurs conseils lexicaux qu'une première utilisation d'un terme soit répétée avec le même sens qu'avant, pour éviter les fautes d'interprétation.

La partie analytique de ce mémoire présentera des cas de sigles qui sont omniprésents dans les textes européens (partie 2.2.) et de termes agglutinants (partie 2.3.) en détail.

1.4. Introduction au corpus comme outil de traducteur des textes de l'UE¹⁵

Un corpus est un outil indispensable aux traducteurs de l'Union européenne. L'idée est de pouvoir utiliser de vastes masses textuelles comme source de langue authentique. Si le traducteur a des problèmes pour trouver le mot ou la combinaison de mots le plus souvent utilisé dans un cas, il peut lancer une recherche dans un corpus électronique pour découvrir les expressions les plus couramment utilisées. Un tel procédé est notamment utile pour les traducteurs des textes officiels de l'UE, car les expressions utilisées aujourd'hui couramment comportent parfois des usages imprévisibles.¹⁶ Par exemple le mot *multilatéral* est traduit *monenvälinen*, un mot inexistant en finnois. Sans un corpus précis, on ne pourrait pas avoir une traduction standardisée pour de tels mots, qui pourraient se retrouver sous des variations par exemple **useanvälinen*, **jäsenmaiden välinen* ou **monenkeskinen*. La même remarque concerne les sigles : aucun traducteur ne peut savoir naturellement quels sigles il doit traduire ni ceux qu'il doit maintenir dans leur forme d'origine.

Dans le domaine de la traduction, nous pourrions mentionner deux catégories de corpus. Le *corpus parallèle bilingue* contient le texte original (de langue de source) et la traduction de celui-ci. Il s'agit d'un corpus dont l'objet principal est d'aider le traducteur à trouver les meilleures réponses dans son travail. Il offre des solutions de traduction et des modèles.¹⁷

Le *corpus bilingue comparable* est formé de textes comparables qui sont créés séparément. Ils ne contiennent pas d'équivalence de traduction comme les corpus parallèles bilingues, mais sont des textes parallèles qui traitent le même sujet. La fiabilité de comparaison des textes est basée sur le contenu du texte, le but du texte, le style, le genre et par exemple la voie de communication utilisée. L'utilité des corpus bilingues comparables est par exemple de montrer comment certains genres sont

¹⁴ *Ibid.* 21

¹⁵ Le corpus étudié dans ce mémoire comme base de données sera introduit à la fin du chapitre et dans la partie 2.

¹⁶ Pekka Kujamäki et Riitta Jäskeläinen (OM), 2004:239.

¹⁷ *Ibid.*, 244.

traduits : l'utilisation des vocabulaires n'est pas la même avec des textes officiels de l'UE qu'avec par exemple des articles de sport dans un journal quotidien.¹⁸

Il est évident que pour une étude des détails de la traduction des textes utilisée dans l'Union européenne, le choix de corpus est un corpus parallèle bilingue. Il permettra au traducteur d'apprendre à connaître le vocabulaire spécifique d'un domaine spécifique relativement vite, ainsi que le contenu technique avant de faire une traduction, ou pendant une traduction. Une fois que les corpus sont construits, il est facile de chercher des solutions de traduction et des concepts.

Dans ce travail, nous étudierons un corpus parallèle bilingue. Pour pouvoir approfondir l'analyse des deux domaines lexicaux étudiés dans ce mémoire, les mots composés et les sigles, nous aurons comme corpus un texte officiel publié par l'Union européenne sur leur site Internet. La politique de publication de l'Union européenne facilite la récupération des textes officiels avec leurs traductions, ce qui aide considérablement à la recherche des corpus possibles.

En comparant ces deux corpus, j'essayerai de démontrer les particularités et l'influence des langues dominantes sur la traduction en finnois. Le corpus traité ci-dessous sera présenté dans l'introduction de la partie 2. Il s'agit de la préface d'un rapport annuel intitulé *Rapport annuel de la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au Parlement européen sur les principaux aspects et les choix fondamentaux de la PESC 2009*.

¹⁸ Ibid, 245.

2. Analyse du corpus

2.1 Introduction

Le corpus analysé pour ce mémoire est un téléchargement du site officiel de l'Union européenne. Le texte original se trouve dans le service CONSILIUM parmi les publications gratuites sur le site du conseil européen. Il existe en 21 langues et présente des caractéristiques « unioniennes » par son lexique et sa structure. Notre étude se limite à sa préface.

En prenant en compte le fait que l'UE espère que ses textes seront le plus proches possible les uns des autres, aussi bien visuellement que par leur contenu, nous commencerons par une description lointaine des deux articles. La préface de la version française compte 711 mots, celle de la version finlandaise 421. Une telle différence s'explique par la nature agglutinante de la langue finnoise et son manque d'articles.

La ressemblance entre les deux textes est évidente, et confirme le but de dupliquer des textes officiels en différentes langues. Les numéros de page ont été maintenus pour émettre les mêmes messages sur les mêmes pages. Concrètement, cela signifie que le texte en finnois ne remplit pas les pages où il se trouve et laisse un vide qui permet de maintenir la structure définie par l'Union.

2.2. Sigles

Dans les textes européens, les sigles sont une source de problèmes aux lecteurs et aux traducteurs puisqu'il s'agit d'interpréter les initiales. D'autre part, certains instituts ont des sigles qui sont habituellement traduits de la langue source à la langue cible, alors que d'autres conservent leur forme originale (par exemple anglaise ou française). En outre, une partie des sigles est maintenue dans un format qui est devenu un nom propre définissant par exemple un projet.

Dans ce premier exemple, nous verrons des sigles qui ont été traduits d'une langue à l'autre, soit pour éviter des confusions, soit parce qu'ils ont été traduits à une certaine époque et que cette traduction lointaine a été copiée par habitude. Les exemples ont été numérotés après chaque cas traité et au corpus qui se trouve en appendice.

Le titre de la publication (*Rapport annuel de la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au Parlement européen sur les principaux aspects et les choix fondamentaux de la PESC 2009*), (1 dans l'appendice)¹⁹ qui a été traduit *Unionin ulkoasioiden ja turvallisuuspolitiikan korkean edustajan vuosittainen selvitys Euroopan parlamentille YUTP:n tärkeimmistä näkökohdista ja perusvalinnoista – 2009* comporte déjà le premier sigle. Le sens de PESC (*Politique étrangère et de sécurité commune*) ni est pas clarifié, et il devient en finnois *Yhteinen ulko- ja turvallisuuspolitiikka*, ce qui pose un premier problème de compréhension au lecteur non spécialiste et ralentit éventuellement sa motivation.

Dans ce contexte, le sigle a été traduit mot à mot, même si le traducteur a été obligé de changer l'ordre des mots (et donc des initiales) pour des raisons syntaxiques. L'aspect typiquement agglutinant de la langue finnoise s'y retrouve, dans la mesure où la traduction finlandaise a 4 mots par rapport aux 6 compris en français. Les mots *sécurité* et *étrangère* ont été forgés en un seul mot avec le substantif *politique*, et le préfixe *de* a été omis.

Le deuxième exemple de ce genre de sigle est le *PE (2)*, *le Parlement européen*, qui a été traduit *EP, Euroopan parlamentti*. Dans ce cas, le sigle est court et est facilement mémorisable au lecteur, tout comme le sigle *UE, Union Européenne*, traduit *Euroopan unioni, EU*. Les mots *parlamentti* et *unioni* présentent de nouveaux substantifs qui se sont répandus après la collaboration entre la Finlande et l'Union européenne. Cela peut être expliqué par le fait qu'il n'existait pas à l'époque de règles de traductions pour les textes européens. Dans la langue finnoise, le mot *unioni* serait normalement remplacé par le terme *liitto*, mais une telle transformation aurait influencé le sigle universel *EU/UE*.

Une brève lecture m'a montré que parmi les 23 langues présentes sur le site officiel de l'Union européenne, 10 utilisent le sigle *EU*, 7 le sigle *UE* et que 6 utilisent d'autres sigles. Parmi ces 6 dernières, deux utilisent l'alphabet cyrillique, ce qui donne comme résultat le fait qu'on se retrouve avec seulement 4 pays à l'alphabet romain qui ne respectent pas la forme. Une partie dominante des pays-membres utilise donc un sigle comportant les deux seules lettres *E* et *U*, comme la Finlande, sigle qui tend à être universel.

Comme troisième exemple, nous analyserons le sigle *TUE (3)* (*Traité sur l'Union européenne*), traduit *SEU, Euroopan unionin sopimus*. Il s'agit d'un nouveau type de sigle : ce n'est plus un projet, ni un institut, mais une abréviation d'une procédure habituelle. Nous pourrions suspecter qu'il s'agit d'un concept couramment utilisé dans la langue européenne, et que c'est pour cette raison qu'il est plus

¹⁹ Chaque exemple sera numéroté et renvoie à l'appendice.

facile à utiliser comme sigle. Contrairement aux cas analysés ci-dessus, celui-ci n'a pas été introduit à part, mais à l'intérieur d'une phrase, ce qui pourrait indiquer qu'il ne s'agit pas d'un sigle aussi officiel que les autres : la traduction du sigle n'est pas aussi claire. Le texte d'origine *des actions qui ne relèvent pas du titre V du traité sur l'Union européenne (TUE)* ayant été traduit *viitataan Euroopan unionista tehdyt sopimuksen (SEU)*, le sigle SEU devrait référer aux termes *Sopimus* et *Euroopan Unioni*. Le fait que l'ordre des mots n'est pas respecté dans le sigle finnois pourrait avoir pour source une habitude prise dans un autre contexte ou un autre courant de pensée de la traduction européenne.

Une autre occurrence, l'expression *Politique de sécurité et de défense commune (PSDC)* (4) est traduite *Yhteisen turvallisuus- ja puolustuspolitiikan alalla*. Dans ce cas là, le traducteur du finnois vers le français a décidé d'ajouter une référence en bas de page (*Euroopan unionin turvallisuus- ja puolustuspolitiikka (ETPP) ennen Lissabonin sopimuksen voimaantuloa*), et a ainsi évité l'utilisation de l'organisme comme un nom propre.

Les sigles *PSDC, Politique de sécurité et de défense commune* et *ETPP, Yhteinen Euroopan unionin turvallisuus- ja puolustuspolitiikka*, sont encore des traductions directes. Un point intéressant à noter est que le mot *unioni* a été omis, ce qui n'était pas le cas avec le sigle PESC (1) traduit YUTP. Dans cette étude sur les sigles, je n'ai pas trouvé de règles communes pour leur traduction, mais, si l'on se base sur la partie théorique, on pourrait suspecter qu'il s'agit d'une tentative de respecter des règles définies par l'Union, dans le but de simplifier et d'unifier. Dans ce cas là, selon moi, la solution la plus logique serait de penser que l'Union a restreint le nombre de lettres qu'un sigle peut contenir.

L'Union européenne garde sur son site un lexique concernant l'institut lui-même. Une analyse de tout le lexique en français et en anglais me fait parvenir à la conclusion que la quasi-totalité des sigles était formé de 3 ou 4 lettres. Les exceptions étaient des sigles composés comme COREU – *CORrespondance EUropéenne* ou REACH, *regulatory framework for chemicals*, qui n'y étaient pas traduits. Il s'agissait plutôt de cas isolés : il est clair que la plupart des sigles européens sont formés de 3 ou 4 lettres.²⁰

Un second groupe d'exemples qu'on trouve dans le texte étudié comporte un de ces sigles particuliers dont j'ai déjà parlé. Le corpus contient le sigle EULEX (5), utilisé comme le nom d'un projet. Dans les textes, ce projet a été décrit directement après son appellation : il s'agit d'un projet décrivant une « mission de droit ». Le nom a été maintenu dans la traduction finnoise, et le projet y est expliqué de la même façon. La brève étude que j'ai réalisée sur le lexique européen pourrait conduire à l'idée que

²⁰ http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/index_fr.htm et http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/index_en.htm

ces sigles ne sont pas faits pour être traduits, et qu'ils ont été construits pour apporter une idée universelle de droit combinée avec le concept de l'union européenne, et ceci d'autant plus que le mot choisi est en latin, une langue pouvant être qualifiée de « neutre » dans le contexte moderne.

Le sigle EULEX trouve ses origines dans le mot latin LEX qui signifie *droit*, alors que EU signifie bien sûr *European Union*. Dans ce cas, on peut conclure qu'il s'agit d'un terme non français à l'origine qui ajoute l'idée d'universalité à l'association de droit et d'Union européenne. Comme il ne s'agit pas d'un institut, mais d'un projet, il est compréhensible de vouloir maintenir un seul terme. En outre, la traduction du nom d'un projet n'est peut-être pas essentielle dans la mesure où il faut d'abord apprendre le fonctionnement du projet pour comprendre de quoi il s'agit. L'importance de comprendre des sigles définissant des instituts est plus élevée, car par exemple le mot *parlement* donne la connotation d'un lieu où des décisions sont prises.

Dans ces exemples, nous avons vu que les sigles des textes européens ne sont pas du tout standards. Il ne semble pas exister de règles clarifiant la traduction, une partie des sigles étant traduite au mot par mot, une partie maintenant l'original, et une dernière partie introduisant une différence. Soit des normes sont définies pour chaque cas, soit il s'agit d'habitudes prises après la standardisation de la traduction des textes de l'Union. Quoiqu'il en soit, il est difficile de formuler des règles pertinentes sans un corpus bien plus large.

2.3. Les mots composés

Les mots composés sont une caractéristique typique des langues agglutinantes. Il en résulte par exemple que le nombre de mots est plus faible en moyenne en finnois qu'en français, en allemand ou en anglais, qui sont des langues riches en prépositions et en articles. Comme il a été mentionné plus haut, cela explique aussi que les traductions des textes officiels de l'Union européenne, dû au faible nombre d'espaces liés aux mots composés, sont plus courtes en finnois que par exemple en français.

Le corpus étudié contient plusieurs mots composés. Comme point de départ, il est intéressant de distinguer deux types de mots composés : ceux créés par l'Union européenne et ceux qui sont composés à partir de termes d'origine étrangère au finnois.

Parmi les mots composés qui se combinent avec des mots étrangers, nous trouvons dans le corpus l'exemple du mot *geostrateginen* (6). Ce mot, traduit en français *géostratégique*, contient des lexèmes qui n'ont pas d'équivalent purement finnois. C'est ainsi que *stratégie* a été adopté sous la forme *strategia*, et que le finnois ne possède aucun équivalent à ce concept. Le préfixe *geo* est utilisé

fréquemment dans des mots étrangers comme *geologia* (la géologie) et ne peut pas être utilisé isolément.

Un autre exemple est celui de *crise financière* (7), en finnois *finanssikriisi*. Il s'agit d'un cas plus clair de mot d'origine étrangère qui commence à être utilisé couramment. Le mot *finance* est traduit dans le dictionnaire²¹ sous la forme *rahatalous*, et la traduction la plus fidèle en serait alors *rahataloudellinen kriisi*. En référant aux textes de Piehl et Vihonen²² mentionnés dans la partie 1, nous pouvons nous poser la question de savoir si le fait de « purifier » toutes les références universelles n'apporterait pas trop d'abstraction. Dans l'occurrence présente, le mot *finanssikriisi* est plus clair et plus court que les termes *rahataloudellinen kriisi*, même si ce dernier explique mieux aux lecteurs de quoi il s'agit. Mais nous pourrions penser que ceux qui écrivent ces textes ont le présupposé que le destinataire possède une connaissance du mot *finansi*, qui est répandu parmi les personnes qui s'intéressent aux affaires internationales et donc à l'Union européenne.

D'autres exemples de termes appartenant à ce groupe de mots hybrides sont les occurrences *Sotilasoperaatio* (8) et *Siviilioperaatio* (9), traduits respectivement *opération militaire* et *mission civile*. Il est intéressant de remarquer que le mot *operaatio* a été utilisé en finnois dans les deux cas. Le substantif français *opération* est connoté différemment du néologisme *operaatio* qui est utilisé plus généralement. Le mot *mission* connote une mission humanitaire, donc une valeur positive comparée à l'*opération* plus proche d'une action militaire.

Certains mots composés semblent avoir pour origine l'Union européenne et en conséquence une collaboration étroite entre les pays membres. Le corpus contient par exemple le mot *naapuruuspolitiikka* (10), traduit par *la politique de voisinage* : les deux concepts restent flous en finnois comme en français. On pourrait dire qu'il s'agit d'un concept qui nécessite chez le lecteur des connaissances spécifiques sur le fonctionnement de cette politique. En même temps, *naapuruuspolitiikka* semble être une traduction tout à fait fidèle.

En poursuivant dans le même contexte, nous trouvons l'expression *monenväliset toimet* (11), traduite *efforts multilatéraux*. Ce mot n'a guère de sens en finnois. Même le dictionnaire²³ ne donne que des traductions floues pour l'entrée *multilatéral* : *multilateraalinen, monenkeskinen, monenvälinen*. Si le texte parle des efforts entrepris entre plusieurs pays membres, une traduction plus longue aurait été plus claire : *monen maan väliset toimet*. Ici, le traducteur ou la traductrice peut être confronté(e) aux

²¹ Kalmbach et Sundelin, 2007

²² Piehl et Vihonen, 2006: 27

²³ Kalmbach et Sundelin, 2007

normes, surtout celles concernant la limite de longueur de la traduction. Mais, comme je l'ai précisé plus haut au cours de la comparaison entre textes finnois et français²⁴, ce n'est pas un obstacle dans les traductions vers le finnois, qui en général semblent prendre moins de place du fait de leur structure.

Un mot composé fréquemment utilisé, *jatkotoimet* (12), devient dans la version française *la poursuite des travaux*. La version finnoise ne réfère pas au substantif *travaux* de la même façon que si la traduction avait été du mot à mot : *toimenpiteiden jatkaminen*. Une utilisation de ces deux mots à part nous donne tout de suite une idée du sujet du propos. Dans son état actuel, la traduction est conforme aux normes, mais elle est rendue difficile par trop de complicité, car, dans le cas de *jatkotoimet*, *toimi* est un mot général ne précisant pas suffisamment de quoi il s'agit, et *jatko* est le préfixe qui signifie *continu*. *Toimi* seul pourrait être *un emploi* ainsi qu'*une action à mener*. Le mot *jatko* le précise, mais on ne sait toujours pas exactement à quoi le mot *toimi* réfère. Sémantiquement ce mot collé reste flou.

Piehl et Vihonen avaient conseillé d'éviter des mots de mode abstraits²⁵. Ces derniers trois exemples me semblent typiques du genre de mots créés pour les traductions européennes. Du fait de leur niveau d'abstraction, ils sont difficilement compréhensibles et ralentissent la lecture. La solution serait de les remplacer par des termes plus simples, comme dans l'exemple précédent.

Pour finir, il nous reste à examiner un cas inverse, celui du mot *puheenjohtajavaltio* (13), devenu brièvement en français *président*. Cette occurrence montre bien la différence de clarté entre les deux traductions : le mot finnois a été traduit à travers une explication et une certaine simplification car la traduction directe aurait été *puheenjohtaja*, qui réfère à une personne physique présidant l'UE, et non pas à un pays. Ce cas illustre l'exemple d'une traduction plus élaborée qui réussit à simplifier le contenu de l'original.

2.4. Synthèse

La brève étude concernant les sigles nous a montré certaines tentatives d'unification de ces occurrences vers une certaine universalité, comme le prouve une analyse contrastive du sigle de l'UE. Ici, même s'il ne s'agit pas de termes finnophones, l'abréviation UE et sa traduction EU semble avoir pour origine une décision politique de garder le nom de l'institut sous sa forme la plus universelle possible. Le sigle EP ou PE fonctionne de la même manière.

²⁴ Voir plus haut 1.2, page 6

²⁵ Piehl et Vihonen, 2006

Les sigles comprennent également plusieurs incohérences, puisque certains projets ne sont pas traduits tandis que d'autres le sont. Il semble qu'il y ait certaines règles, concernant par exemple des projets qui ne sont pas traduits, ce qui est justifiable. Le fait qui complique le plus l'analyse est le manque de règles : faudrait-il tout traduire ? Faudrait-il prendre les sigles dans leur forme originale et créer des néologismes à partir de combinaisons de mots finnois ? Faudrait-il tenter d'expliquer le contenu des mots en oubliant la norme ? Dans ce contexte, le rôle du traducteur n'est pas simple.

Dans le cas des mots composés, on peut constater un haut niveau d'irrégularité dans leur traduction. Certains ont été traduits en les simplifiant ; dans d'autres cas, les mots ont été maintenus à leur forme étrangère originale pour en faciliter la compréhension (comme *finanssi*) ; en outre, certains mots aboutissent à des formes limitées quasiment aux textes européens.

Il est possible que de tels changements de style de traduction reflètent des changements de la politique de traduction, des approches d'instances variées : l'opinion populaire, l'influence du *kotimaisten kielten tutkimuskeskus*, les premières traductions qui ont créé certaines normes et la difficulté de passer des mots déjà utilisés à d'autres plus corrects ou plus clairs.

3. Conclusion

La traduction européenne est loin d'être régularisée. Ceci est dû à des tendances anciennes, et il restera toujours des termes qui seront traduits différemment. Certains projets n'ont pas de traduction et certains termes sont traduits d'une manière floue. On peut conclure d'une telle analyse que même s'il y a des règles qui sont respectées aujourd'hui, elles sont difficilement visibles parce que les premières années de traduction n'ont apporté aucune régulation spécifique.

Une collaboration régulière avec des instituts comme le centre de recherche de la langue finnoise pourrait éventuellement aider les traducteurs à rectifier certaines traductions infidèles à la langue finnoise, mais cela peut aller contre les principes de l'UE et causer par conséquent encore plus de confusion parmi les personnes concernées par ces textes. Le manque de règles précises et le besoin de respect des normes européennes nuit à la clarté des traductions.

Les corpus sont également problématiques, car si les traducteurs débutants les utilisent pour apprendre un vocabulaire officiel qui serait utilisé au sein de l'UE, ils ajoutent des mots mal traduits sans pouvoir en changer la signification.

Afin de concilier ces deux points de vue très différents, dont l'objectif est d'un côté celui de la clarté et de l'autre une information judiciaire, il faudrait à mon avis chercher un compromis entre les instituts européens dont l'objectif de traduction reste principalement judiciaire et les instituts des langues comme *kotimaisten kielten tutkimuskeskus*, dont le but est surtout linguistique. Comme le manque de règles précises et le besoin de respect des normes européennes nuit à la clarté des traductions, une coopération entre ces domaines pourrait éventuellement parvenir à produire un manuel clair, qui serait une solution durable.

Bibliographie

Articles analysés

http://www.consilium.europa.eu/App/Librarie/freeBookShop.aspx?c=2GQDtbV4c-yyVmzNCx4TIOVhd_1SWPScNjLX8ygBw5I2ptzP91sBg2&LANG=FI&BookType=0&langbook=FI&ID=500

Sources théorique

Direction générale de l'interprétation. L'Europe vous donne la parole, Commission européenne 2004

Salmela, M. « EU:n muistiot ja esitteet vilisevät kielivirheitä » *Helsingin sanomat* 20.5.1997

Kujamäki, P., Jääskeläinen, R. ”Korpuukset kääntäjän apuna” in *Alussa oli käänös*, Toim. Riitta Oittinen et Pirjo Mäkinen, Tampereen yliopistopaino oy, 2004

Lappalainen, M. ”Käännetään suomeksi” in *Alussa oli käänös*, Toim. Riitta Oittinen et Pirjo Mäkinen, Tampereen yliopistopaino oy, 2004

Piehl, A, Vihonen, I. *Käännetäänkö tekstisi, tulkataanko puheenvuorosi?* Kotimaisten kielten tutkimiskeskus, 2006

Vuorinen, E. ”Kielitoisintoja Euroopasta – EU-kääntämisen erityispiirteitä” in *Alussa oli käänös*, Toim. Riitta Oittinen et Pirjo Mäkinen, Tampereen yliopistopaino Oy, 2004

Dictionnaire

Kalmbach et Sundelin, *suomi ranska suomi sanakirja*, WSOY 2007

Annexe

Unionin ulkoasioiden ja turvallisuuspolitiikan korkean edustajan vuosittainen selvitys Euroopan parlamentille YUTP:n (1) tärkeimmistä näkökohdista ja perusvalinnoista – 2009, Euroopan Unionin neuvosto, 2010

ESIPUHE

Vuotta 2009 koskevassa vuosittaisessa selvityksessä käsitellään yhteisen ulko- ja turvallisuuspolitiikan (YUTP) tärkeimpiä näkökohtia ja perusvalintoja Tšekin ja Ruotsin puheenjohtajakausilla. Selvityksen toisessa osassa luodaan katsaus vuoden 2010 tuleviin haasteisiin.

Kansainvälisiä suhteita hallitsi vuonna 2009 kansainvälisen yhteisön reagointi talous- ja finanssikriisiin (7). Monet Euroopan unioniin kohdistuneet geostrategiset (6) haasteet johtuivat edelleen energiavarmuudesta. Alueelliset konfliktit Lähi-idässä, Jemenissä, Afganistanissa ja Pakistanissa, Somaliassa sekä Euroopan lähialueilla olivat myös keskeisellä sijalla EU:n ulkopoliittikan asialistalla. EU käytti edelleen Eurooppaan lähentymistä vakauden perustana tiivistämällä yhteistyötä naapurien kanssa Euroopan naapurisuuspolitiikan (10) yhteydessä. Tämä toteutui itäisen kumppanuuden käynnistämisen ja Välimeren unionia koskevien jatkotoimien (12) muodossa. Vuoden päättymistä leimasi laimea suhtautuminen ilmastomuutosta koskeviin monenvälisiin (11) toimiin.

Yhteisen turvallisuus- ja puolustuspolitiikan alalla (4) EU jatkoi kolmen sotilasoperaation (8) ja yhdeksän siviilioperaation (9) toteuttamista eri puolilla maapalloa koko kansainvälisen yhteisön etujen mukaisesti. EULEX (5) Kosovo, yhteisellä toiminnalla 2008/124/YUTP₂ perustettu EU:n tähän mennessä suurin oikeusvaltio-operaatio, saavutti täyden operatiivisen toimintakykynsä, ja koko Kosovon alueella operaatiossa toimii kansainvälistä henkilöstöä eli poliiseja, tuomareita, syyttäjiä ja tullivirkailijoita kaikkiaan noin 1700 henkeä ja paikallista henkilöstöä noin 1000 henkeä.

Lissabonin sopimuksen tultua voimaan 1. joulukuuta vuoden 2009 viimeinen kuukausi merkitsi uutta alkua EU:n tavalle hoitaa ulkosuhteitaan. Yhdistämällä politiikkaa ja toteutusta koskevat välineet yhden henkilön eli korkean edustajan toimivaltaan Eurooppa paransi valmiuksiaan edistää ulkopoliittisia tavoitteitaan.

Euroopan parlamenttia (EP) (2) kuultiin vuonna 2009 säännöllisesti, ja puheenjohtajavaltio (13) ja korkea edustaja sekä käytännön tasolla neuvoston pääsihteeristön johtavat virkamiehet tiedottivat sille YUTP:n alan toimista.

Uuden institutionaalisen järjestelyn mukaisesti EP toimii edelleen täysipainoisesti Euroopan unionin ulkoisessa toiminnassa. Korkea edustaja, joka korvaa nyt puheenjohtajavaltion YUTP/YTPP:n johtavana toimijana 36 artiklan määräysten mukaisesti, kuulee säännöllisesti EP:tä YUTP:n ja YTPP:n keskeisistä näkökohdista ja perusvalinnoista ja tiedottaa sille kyseisten politiikkojen kehityksestä. Lisäksi korkea edustaja huolehtii siitä, että EP:n näkemykset otetaan asianmukaisesti huomioon. EP:ssä käydään kahdesti vuodessa keskustelu YUTP:n, YTPP mukaan luettuna, täytäntöönpanon etenemisestä.

EP:tä kuullaan myös säännöllisesti YUTP:n alan toimien talousarviovaikutuksista, muun muassa YTPP-siviilioperaatioita ja EU:n erityisedustajia koskevien yhteisten kustannusten rahoituksesta.

Tämä selvitys esitetään EP:lle talousarviota koskevasta kurinalaisuudesta ja moitteettomasta varainhoidosta 17. toukokuuta 2006 tehdyn toimielinten sopimuksen G.43 kohdan mukaisesti. Tässä selvityksessä kuvataan ainoastaan YUTP:n alan toimia. Tarvittaessa ja silloin, kun se on välttämätöntä kattavan yleiskuvan antamiseksi toiminnasta, viitataan Euroopan unionista tehdyn sopimuksen (SEU) (3) V osaston soveltamisalan ulkopuolelle jääviin toimiin. Selvitys täydentää ulkosuhteita koskevaa lukua, joka sisältyy EP:lle SEU 4 artiklan mukaisesti annettavaan vuosikertomukseen EU:n toteutuneesta kehityksestä.

¹ Euroopan unionin turvallisuus- ja puolustuspolitiikka (ETPP) (4) ennen Lissabonin sopimuksen voimaantuloa.

² EUVL L 42, 16.2.2008, s. 92.

³ Ks. liitteessä 1 oleva luettelo neuvoston edustajien esiintymisistä EP:ssä YUTP:n ja ETPP:n alalla vuonna 2009.

Rapport annuel de la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au Parlement européen sur les principaux aspects et les choix fondamentaux de la PESC (1) 2009

PRÉFACE

Le rapport annuel 2009 présente les principaux aspects et les choix fondamentaux de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) au cours des présidences tchèque et suédoise. La deuxième partie du rapport envisage les défis qui se poseront en 2010.

En 2009, les affaires internationales ont été dominées par la réaction de la communauté internationale à la **crise économique et financière** (7). La sécurité énergétique a continué de sous-tendre la plupart des enjeux **géostratégiques** (6) auxquels l'Union européenne s'est trouvée confrontée. Les conflits régionaux au Proche-Orient, au Yémen, en Afghanistan/au Pakistan, en Somalie et dans le voisinage de l'Europe ont également figuré au premier rang des priorités de l'UE dans le domaine de la politique étrangère. L'UE a continué de s'appuyer sur la perspective européenne, qui constitue un pôle de stabilité, en renforçant sa coopération avec ses voisins dans le cadre de la **politique européenne de voisinage** (10). Cela s'est concrétisé par le lancement du partenariat oriental et par la **poursuite des travaux** (12) concernant l'Union pour la Méditerranée. L'année s'est clôturée par une réaction discrète aux efforts **multilatéraux** (11) déployés pour lutter contre les changements climatiques.

En ce qui concerne les activités relevant de la **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)**(4) 1, l'UE a maintenu le déploiement de trois **opérations militaires** (8) et de neuf **missions civiles** (9) dans le monde, dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale. **L'EULEX** (5) Kosovo, la plus importante mission "État de droit" menée jusqu'à présent par l'UE, créée en application de l'action commune 2008/124/PESC₂, a atteint sa pleine capacité opérationnelle, avec le déploiement, sur l'ensemble du territoire du Kosovo, d'environ 1700 fonctionnaires de police, juges, procureurs et fonctionnaires des douanes internationaux, et d'environ 1 000 personnes recrutées localement.

Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le 1^{er} décembre, le dernier mois de l'année 2009 a marqué le début d'une ère nouvelle dans la manière dont l'UE gère ses relations extérieures. En regroupant sous une seule autorité les instruments d'élaboration et d'exécution des politiques, l'Europe a renforcé sa capacité à oeuvrer à la réalisation de ses objectifs en matière de politique étrangère.

Tout au long de l'année 2009, la présidence, ainsi que le Haut Représentant et, au niveau des groupes de travail, les hauts fonctionnaires du Secrétariat général du Conseil, ont régulièrement consulté et informé le **Parlement européen (PE)** (2) des activités menées dans le domaine de la PESC₃.

Dans le cadre du nouvel arrangement institutionnel, le PE continuera à jouer pleinement son rôle dans l'action extérieure de l'Union. Conformément aux dispositions de l'article 36, la Haute Représentante, qui remplace maintenant **le président** (14) dans son rôle de chef de file de la PESC/PSDC, consultera régulièrement le PE sur les principaux aspects et les choix fondamentaux de la politique étrangère et de sécurité commune et de la politique de sécurité et de défense commune et l'informerait de l'évolution de ces politiques. La Haute Représentante veillera en outre à ce que les vues du PE soient dûment prises en considération. Elle procédera deux fois par an à un débat sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la politique étrangère et de sécurité commune, y compris la politique de sécurité et de défense commune.

Le PE continuera à être régulièrement consulté en ce qui concerne les conséquences budgétaires des activités menées dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune, ainsi qu'au sujet du financement des frais communs liés aux opérations civiles menées dans le cadre de la PSDC et aux représentants spéciaux de l'UE. Le présent rapport est présenté au PE en application du point 43 (section G) de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière. Il est limité à une description des activités PESC. Si cela s'avère nécessaire pour donner un aperçu global des activités, mention est faite, le cas échéant, des actions qui ne relèvent pas du titre V du **traité sur l'Union européenne (TUE)** (3). Ce rapport complète le chapitre consacré aux relations extérieures du rapport annuel sur les progrès réalisés par l'UE, présenté au Parlement en application de l'article 4 du TUE₄.